



Le nouveau Petit rapporteur.



Le Conseil Municipal du 29 août 2022 a délibéré et pris les décisions suivantes :

1. Approbation du dernier compte-rendu : à l'unanimité.

2. Choix du mode de publicité des actes communaux :

Suite à l'entrée en vigueur d'une nouvelle loi, le conseil décide de poursuivre la publication telle qu'elle se faisait déjà, à savoir par affichage, mais opte désormais en plus, pour une diffusion par voie électronique sur le site de la commune.

3. Décision modificative :

Le conseil accepte le transfert d'un montant déjà prévu, d'un compte à un autre.

4. Admission en non-valeur :

Le conseil approuve la régularisation d'une dette, à la demande de la Trésorerie, qui a épuisé tous les recours auprès d'un ancien administré.

5. Tarification des séances de natation scolaire :

Depuis 2015, le coût des séances de natation n'avait pas été augmenté. Il passe de 1500€ à 1800€/an pour l'ensemble des élèves de l'élémentaire.

6. Convention Territoriale Globale CCPRB/CAF :

Le conseil signe une convention avec la CAF, afin de continuer à percevoir les subventions accordées pour le périscolaire.

7. Marché d'assurances 2024-2027 :

Les marchés d'assurance arrivent à échéance au 31 décembre 2023. La commune souhaite participer au groupement de commandes proposé par la COM-COM afin de pouvoir bénéficier de tarifs plus avantageux malgré l'augmentation des tarifs.

8. Nomination garde-chasse :

Le conseil approuve la nomination de M. Claude Guth.

9. Sécurisation de la voirie :

Le conseil étudie les différentes possibilités, afin de sécuriser la voirie, en particulier au centre du village.

8. Démission du 3^{ème} Adjoint :

Mme le Maire prend acte de la démission de M. Marius Brendle.

11. Divers :

- ➔ 17 septembre : journée citoyenne.
- ➔ 23 septembre : don du sang à Algolsheim. L'amicale vous accueillera dès 16h avec au menu des tartes flambées et des knacks.
- ➔ 1^{er} octobre : Oktoberfest, organisé par les pompiers.
- ➔ Recensement : le village compte désormais 1034 habitants !
- ➔ Que faire d'un sac à déjection canine ? Des sacs remplis ont été retrouvés abandonnés en pleine nature. Un dernier petit effort !!!
- ➔ Assistantes maternelles : de nombreux parents sont à la recherche d'une nounou. Si des personnes étaient intéressées par ce noble métier, elles seraient assurées de trouver des enfants à garder, dans le village.

INFORMATION du Conseil de Fabrique :

A l'occasion des Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre prochains, de 14h à 18h, venez découvrir l'église d'Obersaasheim construite par nos ancêtres dès le 14^{ème} siècle et reconstruite en 1772, il y a 250 ans... Venez fêter avec nous l'anniversaire de cette grande dame dont le clocher domine la plaine.

L'église St Gall vous ouvre grandes ses portes. Venez l'observer comme vous ne l'avez peut-être encore jamais fait. Venez découvrir ses richesses et comprendre le sens de tout ce que vous pourrez observer.

Vous pourrez déambuler à votre guise (seul ou accompagné d'un guide) et observer de plus près les différents autels, les statues, les panneaux du chemin de croix, les magnifiques vitraux et différents autres "trésors" exposés pour l'occasion.

Une exposition de photos souvenirs mises gracieusement à disposition par l'Association "Mémoire d'Obersaasheim" vous permettra de revivre les cérémonies importantes de la vie religieuse du village ainsi que d'autres moments forts. Le Conseil de Fabrique vous propose un jeu de piste aussi intéressant qu'amusant. Celui-ci est proposé aux jeunes (et moins jeunes !) pour découvrir les moindres coins et recoins de l'église de manière ludique. Les journées du patrimoine vous permettront de mieux connaître l'histoire de l'église Saint Gall en passant un bon moment convivial entre amis ou en famille. Ainsi, elle n'aura plus de secret pour vous. Vous la verrez sous un autre angle après votre visite...

Entrée libre - Panier pour recueillir vos dons qui seront destinés à la restauration du beffroi de l'église sous le patronage de la Fondation du Patrimoine.